

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**

### **SÉANCE DU 18 MARS 2019**

**Convocation du 11 mars 2019**

**Affichage du 11 mars 2019**

<b>Nombre de Conseillers</b>	<b>En exercice :</b>	<b>11</b>
	<b>Présents</b>	<b>8</b>
	<b>Votants</b>	<b>9</b>

L'an deux mil dix-neuf, le dix-huit mars à vingt heures et quinze minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Aubin-Sous-Erquery s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Brigitte BOULENGER, Maire et sur la convocation de Madame le Maire en date du onze mars deux mil dix-neuf.

**ÉTAIENT PRÉSENTS :** Mmes et MM BOULENGER Brigitte, TRAEN Xavier, CORLAY Arnaud, ROUSSEL Nicole, MAUPETIT Nathalie, VILLAIN Stéphane, FERREIRA Anne et LE NEILLON Nadège.

**ABSENTS EXCUSÉS :** MM ROUSSEAU Philippe, ALCHAMOLAC Romain et VLAEMINCK René.

M VLAEMINCK René a donné pouvoir à M TRAEN Xavier.

Madame ROUSSEL Nicole a été élu secrétaire de séance.

Madame le Maire demande à ajouter à l'ordre du jour de la séance, deux points nécessitant la délibération du conseil municipal : « Sol de la salle de classe : demande de subvention au Conseil Départemental » et « Sol de la salle de classe : demande de subvention au titre de la DETR ». Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord.

#### **POINT 1**

Le compte rendu de la dernière réunion du Conseil Municipal est adopté à l'unanimité des membres présents.

#### **POINT 2 (délibération 2019-006)**

##### **CONTRAT DE PRET POUR LA PARCELLE FACE A LA MAIRIE**

Mme le Maire expose au Conseil Municipal que la commune envisage d'acquérir le terrain face à la Mairie dont le montant total TTC s'élève à 210 000,00 € et envisage d'emprunter de la façon suivante :

- à court terme : 150 000,00 €
- à moyen terme : 60 000,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

\* **DÉCIDE** de solliciter auprès de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Brie Picardie pour le financement de l'opération citée précédemment :

- Un prêt moyen terme d'un montant de 60 000 euros, sur 12 ans, échéance annuelle, au taux de 1,51 %. Les frais de dossier de 150 €.
- Un prêt court terme relais et portage foncier d'un montant de 150 000 euros ; d'une durée de 3 ans ; au taux variable sur index euribor 3 mois jour étant convenu que si l'euribor est inférieur

à zéro (0), il sera réputé égal à zéro (0) augmenté d'une marge de 0,93 % (soit à titre indicatif un taux euribor de - 0.308 % au 18/02/2019 + marge de 0.93 % = 0.93 %) ; le paiement des intérêts est trimestriel, le remboursement du capital in fine ou dès perception des subventions ou de la TVA. Les frais de dossier de 225 €.

\* Prend l'engagement d'inscrire en priorité chaque année, en dépenses obligatoires à son budget, les sommes nécessaires au remboursement des échéances de ce prêt ;

\* Prend l'engagement, pendant toute la durée du prêt, de créer et de mettre éventuellement en recouvrement les impositions nécessaires pour assurer le remboursement de ce prêt.

\* Confère toutes délégations utiles à : Mme BOULENGER Brigitte, Maire ; Mme et MM TRAEN Xavier, Arnaud CORLAY et ROUSSEL Nicole, Adjoints ; pour la réalisation de l'emprunt, l'apport des garanties prévues, la signature des contrats de prêt à passer avec l'Etablissement prêteur et l'acceptation de toutes les conditions de remboursement qui y seront insérées.

### **POINT 3** (délibération 2019-007)

#### **ACQUISITION DU TERRAIN FACE A LA MAIRIE**

Suite à la délibération du n° 2019-004 du 30 janvier 2019, autorisant Mme le Maire ou l'un de ses adjoints à signer le compromis de vente des parcelles D330 et 399, la date de signature de l'acte authentique est arrêtée.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Autorise l'acquisition des parcelles D 330 et 399 au prix de 200 000,00 € ;
- Autorise Mme le Maire, ou l'un de ses adjoints au Maire : M TRAEN Xavier, M CORLAY Arnaud ou Mme ROUSSEL Nicole, à signer l'acte et les documents s'y rapportant.

### **POINT 4** (délibération 2019-008)

#### **SOL DE LA SALLE DE CLASSE : DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

Suite au changement de revêtement de sol dans la classe dédiée au périscolaire l'an passé, Mme le Maire propose au Conseil Municipal de réfectionner celui de la salle de classe, dont la vétusté est similaire.

Un devis de la société ST MACLOU a été réceptionné en Mairie, pour un montant de 4 025,13 € TTC proposant les mêmes prestations que le sol de la classe du périscolaire.

Madame le Maire propose de solliciter les partenaires financiers susceptibles d'apporter leur concours au montage financier de cette opération.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal décident, à l'unanimité, de demander la subvention avec demande de dérogation pour exécuter les travaux en juillet-août afin de ne pas déranger les cours dispensés, au taux de 35 % au Conseil Départemental, pour le remplacement du revêtement de sol de la classe de l'école.

#### **Financement prévu :**

Devis H.T.	3 354,28 €
Part communale 20 %	670,85 €
Conseil Départemental 35 %	1 174,00 €
DETR 45 %	1 509,43 €

### **POINT 5** (délibération 2019-009)

#### **SOL DE LA SALLE DE CLASSE : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DETR**

Suite au changement de revêtement de sol dans la classe dédiée au périscolaire l'an passé, Mme le Maire propose au Conseil Municipal de réfectionner celui de la salle de classe, dont la vétusté est similaire.

Un devis de la société ST MACLOU a été réceptionné en Mairie, pour un montant de 4 025,13 € TTC proposant les mêmes prestations que le sol de la classe du périscolaire.

Madame le Maire propose de solliciter les partenaires financiers susceptibles d'apporter leur concours au montage financier de cette opération.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal décident, à l'unanimité, de demander la subvention au taux de 45 % au titre de la DETR, pour le remplacement du revêtement de sol de la classe de l'école.

Financement prévu :

Devis H.T.	3 354,28 €
Part communale 20 %	670,85 €
Conseil Départemental 35 %	1 174,00 €
DETR 45 %	1 509,43 €

**POINT 6 QUESTIONS DIVERSES :**

- **Parterres de fleurs** : trois devis ont été demandés : SCEA Coudert Descamps à Rantigny = 375,25 € TTC ; GAMM VERT à Clermont = 241,87 € TTC et Brico Leclerc à Clermont qui n'a pas donné de réponse.
- **Elections Européennes du 26 mai 2019** : répartition de la composition du bureau de vote, il reste des créneaux non occupés, Mme le Maire va contacter des personnes susceptibles d'occuper les tranches horaires restantes.
- **Cérémonie protocole participation citoyenne** : Mme le Maire a reçu un mail du cabinet de M le Préfet pour proposer de faire une petite cérémonie pour la signature de la convention « protocole participation citoyenne » et demande au Conseil Municipal leur disponibilité pour la faire pendant les vacances de printemps pour occuper la salle des fêtes sans déranger le périscolaire. La plupart des membres étant en vacances la première semaine, une date sera retenue pour la semaine 16.
- **Fossé Lannoy - Mare** : Mme le Maire va contacter à nouveau M Trannois de la Communauté de Communes du Clermontois pour savoir quand l'entreprise Eiffage viendra terminer les travaux au niveau de la mare et quand sera curé le fossé.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 30.

\*\*\*\*\*

*Conseil Municipal de Saint-Aubin-Sous-Erquery  
Séance du 18 mars 2019.*

**Signatures des présents ou représentés pour les délibérations énumérées ci-dessous :**

- N° 1 : Approbation du compte rendu de la dernière séance.
- N° 2 : Contrat de prêt pour la parcelle face à la Mairie (délibération N° 2019-006)
- N° 3 : Acquisition du terrain face à la Mairie (délibération N° 2019-007)
- N° 4 : Sol de la salle de classe : demande de subvention au Conseil Départemental (délibération N° 2019-008)
- N° 5 : Sol de la salle de classe : demande de subvention au titre de la DETR (délibération N° 2019-009)
- N° 6 : Questions diverses.

<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>Présent</b>	<b>Excusé</b>	<b>Pouvoir à</b>	<b>Emargement</b>
BOULENGER	Brigitte	<b>X</b>			
TRAEN	Xavier	<b>X</b>			
CORLAY	Arnaud	<b>X</b>			
ROUSSEL	Nicole	<b>X</b>			
MAUPETIT	Nathalie	<b>X</b>			
ROUSSEAU	Philippe		<b>X</b>		
VILLAIN	Stéphane	<b>X</b>			
ALCHAMOLAC	Romain		<b>X</b>		
FERREIRA	Anne	<b>X</b>			
LE NEILLON	Nadège	<b>X</b>			
VLAEMINCK	René		<b>X</b>	<b>Xavier TRAEN</b>	